



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Autorité environnementale

Paris, le 17 avril 2026

Nos réf. : AE/25/208  
N° dossier : 2026-030  
Affaire suivie par : Laurent MICHEL  
Tél. : 01 40 81 90 32  
Courriel : [ae.igedd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae.igedd@developpement-durable.gouv.fr)

**Le Président de l'Autorité environnementale**

à

**Monsieur le Président de la Communauté  
urbaine d'Alençon**

**Objet** : Accusé de réception d'une demande de cadrage préalable  
Dossier : Révision du Schéma de cohérence territoriale tenant lieu de Plan climat air énergie territorial  
(SCoT-AEC) de la Communauté urbaine d'Alençon (61, 72)

Par courrier du 2 avril 2026, l'Autorité environnementale a reçu une demande de cadrage préalable relative à l'évaluation environnementale du plan programme cité en objet.

J'accuse réception de ce dossier en date du **2 avril 2026**.

Un contact sera pris avec vos services pour organiser une visite sur place ainsi qu'une réunion de travail.

L'avis de l'Autorité environnementale vous sera ensuite adressé dans les meilleurs délais.

Le Président de l'Autorité environnementale



Laurent MICHEL